



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue **mercredi, le 18 décembre 2013 à 20 h 00**, au Centre Communautaire Manège Militaire de Bury à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Roger-Claude Bernier, Steve Nadeau, Marilyn Matheson, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le directeur général, Monsieur Yvan Fortin est présent.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire sur le budget**
Tous les membres du Conseil présents acceptent d'ajouter l'item 6 à l'ordre du jour.
- 2. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil**
- 3. Contrat de travail du directeur général et secrétaire-trésorier à renouveler**
- 4. Représentant de la bibliothèque municipale**
- 5. Adoption du règlement numéro 401-2014 « Règlement de taxation et tarification municipale pour l'année 2014 et les conditions de perception abrogeant le règlement numéro 401-2013 »**
- 6. Avis de motion : règlement 417-2014 relatif au stationnement**
- 7. Période de questions**
- 8. Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue à 20h25 et mention que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal art.152 à tous les membres du Conseil.

2. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil

3. Contrat de travail du directeur général et secrétaire-trésorier à renouveler

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,

ET RÉSOLU de renouveler le contrat de travail du directeur général et secrétaire-trésorier en conservant les clauses du contrat précédent et en réduisant sa semaine de travail à 30 heures pour 2014 et à 27.5 heures les années suivantes.

QUE le maire, M. Walter Dougherty, soit autorisé à signer avec le directeur général et secrétaire-trésorier le dit contrat.

ADOPTÉ

2013-12-168



No de résolution
ou annotation

4. Représentant de la bibliothèque municipale

ATTENDU QUE toute bibliothèque affiliée au Réseau Biblio de l'Estrie doit nommer un représentant de la bibliothèque.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU DE nommer M. Alain Villemure à titre de représentant de la Bibliothèque Municipale de Bury.

ADOPTÉ

5. Adoption du règlement numéro 401-2014 « Règlement de taxation et tarification municipale pour l'année 2014 et les conditions de perception abrogeant le règlement numéro 401-2013 »

2013-12-170

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,

ET RÉSOLU que le règlement numéro 401-2014 intitulé Taxation et tarification municipale pour l'année 2014 et les conditions de perception abrogeant le règlement numéro 401-2013 soit adopté.

Delmar Fisher a demandé le vote et le résultat est comme suit :

5 POUR
1 CONTRE

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

6. Avis de motion : règlement 417-2014 relatif au stationnement

Avis de motion est donné avec dispense de lecture par le conseiller, Delmar Fisher, que lors d'une prochaine assemblée un projet de règlement relatif au stationnement sera déposé pour adoption.

7. Période de questions

Question :

- Explication demandée concernant la diminution du budget de la rémunération du préposé à la patinoire
- Est-ce que des sommes ont été prévues pour l'achat des affiches pour l'application du règlement sur le stationnement.

8. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson, de procéder à la levée de l'assemblée, il est 20h48.

Signé ce 19 décembre 2013

Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier

Walter Dougherty, maire

2013-12-171